

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat
Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

B.P. : 35157 Yaoundé

E-mail : contact@pea-jeunes.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

Youth Agropastoral Entrepreneurship
Program (AEP-Youth)

Tél. : 222 20 90 90

Fax : 222 21 91 87

000001 /C/MINADER-MINEPIA/CAB/PEA-J/CNCG/CN

Yaoundé, le

19 JAN 2021

COMMUNIQUE

Dans un pamphlet intitulé « *DÉTOURNEMENT DES CENTAINES DE MILLIONS DESTINÉS À L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE. Témoignage* » publié le jeudi 14 janvier 2021 par Monsieur Boris BERTOLT activiste, sur sa page Facebook, il est fait mention entre autres : « *Non seulement les fonds sont mal gérés mais beaucoup n'arrivent pas chez les jeunes et certains personnels d'appuis et d'accompagnement sont maltraités...* ».

Le Coordonnateur National du PEA- Jeunes, par le présent communiqué, tient à apporter un démenti catégorique à ces propos jugés diffamatoires et mensongers.

En effet, le PEA-Jeunes (Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes) est mis en œuvre sous la cotutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales depuis février 2015 avec l'appui technique et financier du FIDA (Fonds International de Développement Agricole).

Le PEA-Jeunes a pour objectif de soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par de jeunes hommes et femmes, intégrées dans les chaînes de valeurs des filières agropastorales porteuses, et offrant des opportunités d'emplois viables en milieu rural.

Cet instrument du Gouvernement dont la mise en œuvre est régulièrement évaluée à travers divers audits externes et internes ainsi que les missions de supervision conjointes de la maîtrise d'ouvrage et du FIDA continue d'afficher des résultats probants après six années d'existence. A titre illustratif, la dernière mission de supervision conjointe du 23 novembre au 03 décembre 2020 concluait que « *les réalisations de 2020 sont globalement satisfaisantes malgré le contexte sanitaire du Covid 19 et le climat socio-politique dans la région du Nord-Ouest ... En effet, à la date de la supervision, les résultats cumulés sont : (i) 1 993 / 3700 entreprises établies soit (53,86%) et 38,78% gérées par les femmes ; ... et (iii) 7972 emplois créés, soit 53,86% par rapport à la cible* ».

Dans l'objectif de sécuriser les appuis financiers accordés aux jeunes et empêcher le détournement de l'objet du financement, les fonds transitent systématiquement par des comptes ouverts par ces jeunes bénéficiaires dans les Institutions de Financement Rural qui sont les seuls à les manipuler selon l'orthodoxie financière et bancaire, sous l'œil bienveillant de notre personnel y dédié.

Aussi, pour assurer la consolidation et la viabilité des entreprises créées par les jeunes, le Programme s'appuie sur des structures d'incubation (SI) avec lesquelles il signe des contrats de partenariat, à l'exemple de celui de business coaching, et ceci conformément à l'un des principes directeurs de mise en œuvre du Programme, à savoir le « faire – faire ». Ces structures (SI) quant à elles recrutent des personnes appelées « Business Coachs » à travers des contrats de consultants adossés sur des critères de performance. C'est dans ce cadre que Monsieur MBENG ASSAMBA Casimir, auteur de ce témoignage a été recruté en date du 15 mai 2020 par l'une des structures d'incubation partenaire du PEA-Jeunes dénommée « CODAS-Caritas d'Edéa », comme l'atteste le contrat signé par les deux parties.

A la suite de plusieurs évaluations de performances menées périodiquement par les différents acteurs de la chaîne d'intervention dont le concerné lui-même, le contrat de consultant de Monsieur MBENG ASSAMBA a été résilié en date du 15 octobre 2020 pour « *indisponibilité récurrente et incapacité à exécuter convenablement son travail et à obtenir les résultats* ».

Depuis la notification de cette résiliation, Monsieur MBENG a promis ternir l'image du PEA-Jeunes par tous les moyens. Son premier fait d'arme a consisté à adresser une correspondance au siège du FIDA à Rome. Le second fait d'arme a consisté à déposer une plainte contre le PEA – Jeunes.

Toutes ces actions déloyales qui sont initiées en violation du principe de confidentialité auquel il s'est engagé dans son contrat à l'article 6 alinéa 2 ont été battues en brèche par l'argumentaire présenté par le PEA-Jeunes.

Cette ultime dénonciation apparaît donc désormais comme une réelle volonté manifeste de nuire.

Dans ce contexte et au regard des éléments présentés supra et qui peuvent être vérifiés à tous les niveaux, il est nécessaire que l'opinion publique comprenne que ces propos dont fait échos Monsieur Boris Bertolt ne sont que des élucubrations d'un ancien consultant du CODAS-Caritas d'Edéa dont le contrat a été résilié pour insuffisances professionnelles.

Compte tenu de ce qui précède, le PEA-Jeunes se réserve désormais le droit d'engager les poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de cette publication et réitère son engagement à accompagner efficacement et durablement les jeunes entrepreneurs agropastoraux conformément aux missions qui lui ont été assignées par le Gouvernement camerounais et le FIDA.

Le Coordonnateur National :



Bela TOMO

Ampliations :

- MINADER,
- MINEPIA,
- MINEPAT,
- FIDA,
- Supports de communications.